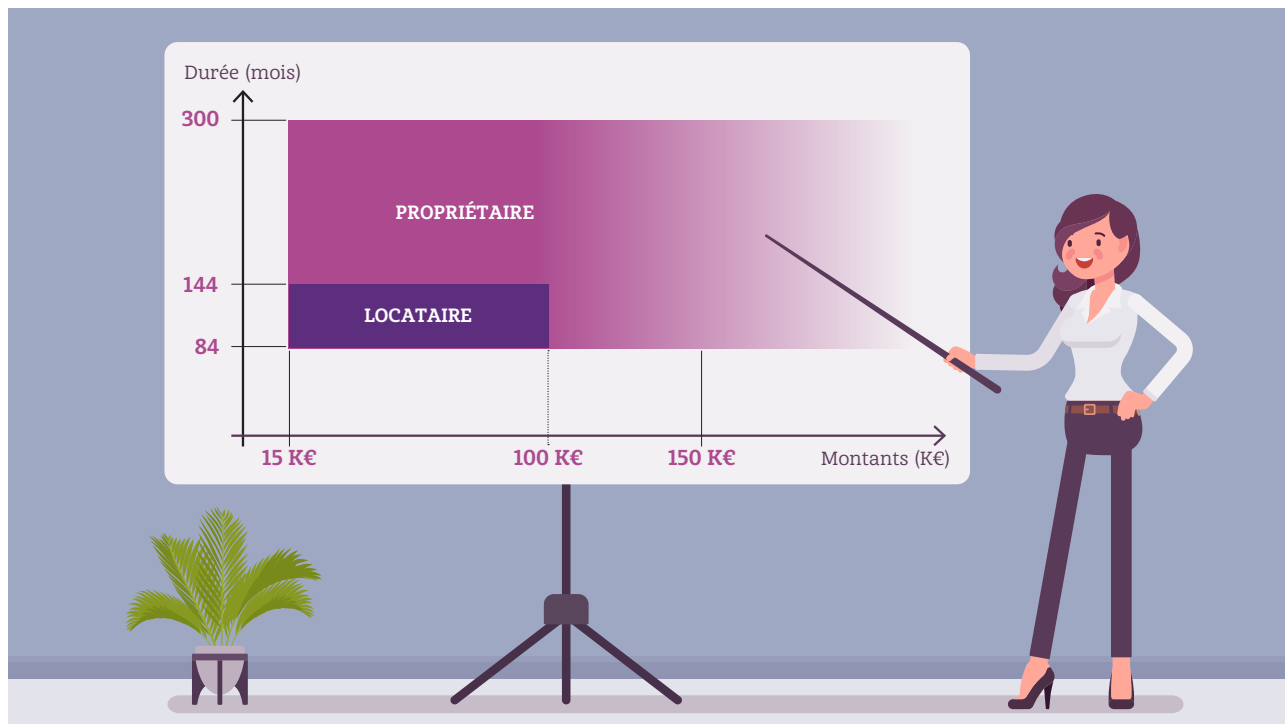


OPTIMISATION PRÉ-CIBLAGE **Régén'AIR**

Afin d'optimiser les envois de fiches Lead,
ci-dessous une fiche synthétique reprenant les principales exclusions.



EXCLUSION PROFIL CLIENT

- Client fiché (FCC, FICP)
- Client CX, DX et RX
- Dettes d'huissiers, dettes de jeux
- Dettes d'impôt (> 2 ans de retard)
- Séparation de corps / instance de divorce
- Profession en CDD (hors CDD de droit public)
- Interim, période d'essai, vacataire
- Personnes sans emploi/chômeurs, artisans, commerçants, agriculteurs
- Professions libérales (si moins de 3 ans d'activité)
- Professions libérales « médicales » (si moins de 2 ans d'activité)
- Non-résidents en France métropolitaine
- Non client groupe BPCE (antériorité de 6 mois minimum)
- Client hébergé (par un tiers autre que les parents)
- Retard de loyer (supérieur à 3 mois)
- Revenus foyer (< 1300 € pour les propriétaires et < 1800 € pour les locataires)
- Restructuration de dettes (de moins de 18 mois)
- Regroupement (de moins de 12 mois)
- Clients équipés OCF
- Clients bénéficiant d'un plan de surendettement homologué par la BDF

POINT D'ATTENTION

Le montant de trésorerie à financer ne doit pas dépasser 20K€ pour les locataires, et 50% du montant du nouveau prêt restructuré

En cas de doute,
un numéro dédié
aux conseillers :



09 72 72 02 74

(À ne pas communiquer
aux clients)